



MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA
RECONCILIATION

Mouvement international de la Réconciliation
Branche française

Bulletin d'information

Secrétariat : 68 rue de Babylone, 75007 Paris
Tél.: 01 47 53 84 05, Fax: 01 45 51 40 31, Courriel: mirfr@club-internet.fr,
Site Internet : www.mirfrance.org

N° 137 : NOVEMBRE – DECEMBRE 2006

Edito :
La non-violence au quotidien.

Souvent, dans le cadre de mon travail au MIR, je rencontre des personnes qui ont choisi la non-violence dans des contextes particulièrement difficiles : au cœur des guerres et des conflits, au milieu des troubles et de la confusion, ils ont fait le choix ardu de la réconciliation. Les mots me manquent pour dire à quel point ces personnes me semblent admirables. Cela me conduit à me poser la question suivante : si pour elles le choix de la non-violence est un défi constant, marque d'un engagement parfois risqué, **que représente pour nous cette option non-violente, que nous avons élue en notre for intérieur ? En d'autres termes, comment être non-violent au quotidien, hors des situations extrêmes ?**

Même pour nous, qui avons la chance de vivre dans un pays en paix, la non-violence constitue une quête délicate, un devoir-être sans cesse à conquérir. La non-violence, telle que nous la vivons, peut passer par un engagement associatif ou politique, par le refus de cautionner en tant que citoyens tout acte contraire aux droits humains, tels que les expulsions d'immigrés clandestins. Être non-violent, cela signifie aussi pour moi de m'efforcer de pacifier mes rapports sociaux et professionnels : rester à l'écoute de ceux que nous croisons, nos collègues, employés ou employeurs. Faire preuve de respect à l'égard de tous, de façon égale. Enfin, et je dirais même peut-être *surtout*, être non-violent est un choix qui doit servir de pierre angulaire à notre vie privée, dans nos rapports avec nos amis, notre famille et tous nos proches. Et nous savons tous que face aux épreuves, aux deuils et aux séparations, maintenir notre option non-violente, rester droits et généreux en toutes circonstances à l'égard de ceux que nous aimons, n'est pas chose facile. Ainsi, la non-violence est un choix exigeant, le chemin de la réconciliation restera toujours celui de l'effort. C'est pour cela aussi que je l'ai choisi. Cependant, il faut savoir être juste aussi avec soi-même et apprendre à connaître, repérer et pardonner ses propres faiblesses : être non-violent commence par se réconcilier avec soi-même.

La non-violence reste donc cette quête délicate entre exigence, souplesse et espérance.

Bénédicte-Fleur Vappereau, secrétaire nationale du MIR

Action du mois :
Appel européen contre l'enfermement et l'éloignement des mineurs étrangers, lancé à l'initiative de plusieurs associations dans toute l'Europe et soutenue par le MIR

Aucun mineur ne peut être enfermé seulement parce qu'il est étranger. Ce principe a été répété par de nombreuses instances internationales qui revendiquent l'admission immédiate sur le territoire des mineurs étrangers. Dans le cadre des principes énoncés par le droit international, tels que la notion « d'intérêt supérieur de l'enfant » et les principes de protection, l'éloignement des mineurs étrangers est également prohibé. Or la plupart des pays européens enferment et éloignent des mineurs étrangers, qu'ils soient isolés ou avec leurs familles. Les législations nationales qui autorisent ces pratiques, auxquelles il existe pourtant de nombreuses solutions de rechange, ont de très graves conséquences, qui sont régulièrement dénoncées par les ONG et les professionnels de l'enfance.

Actuellement, les Etats membres de l'Union européenne élaborent une directive relative aux normes et procédures communes applicables dans les États membres au retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier. La proposition, en cours de discussion, prévoit la possibilité d'enfermer et d'éloigner des mineurs étrangers. Les Etats européens qui utilisent ces méthodes contraires à des principes internationaux, qu'ils se sont pourtant engagés à respecter, ne sauraient imposer leur légitimation par la réglementation communautaire.

Ainsi les organisations signataires de cet appel demandent que, si cette directive est adoptée, elle le soit dans le respect des engagements internationaux souscrits par l'ensemble des Etats membres de l'Union et qu'elle prohibe strictement l'enfermement et l'éloignement des mineurs. Nous proposons les amendements ci-dessous.

Voir la suite en page 11...

*Portrait : des militants anti-guerre aux
Etats-Unis... une brève leçon de solidarité*

(Extraits d'un texte paru dans le journal *The Catholic Worker*¹).

Le 31 août 2004, lors de la convention nationale du Parti républicain, j'étais l'une des 200 personnes arrêtées par la police sur le site de l'ancien World Trade Center. Nous étions trop nombreux, semble-t-il, à occuper trop d'espace sur la chaussée, et cela sans autorisation de la municipalité. Nous avons donc été menottés et embarqués. Beaucoup nous ont rejoints durant ces quelques jours, au total environ 1800 personnes. Nous avons été relâchés au compte-goutte, une question d'heures pour certains, de jours pour d'autres. [...] Il est certain que la cellule était sale, que les bancs étaient durs, la nourriture mauvaise et le temps long. Mais, assise et silencieuse, je me demandais si c'était tout ce qu'on retiendrait de cette expérience: de l'ennui et de la colère. Ne pouvait-il, ne devait-il pas en être autrement ? [...]

En février 1957, Dorothy Day², en compagnie de son amie et camarade du *Catholic Worker* Deane Mowrer, a été arrêtée pour avoir manifesté contre les exercices obligatoires de prévention en cas d'attaque aérienne. [...] Elle écrivait : "*C'était bien d'avoir la possibilité de rendre des visites aux prisonniers, aussi courtes soient-elles, en étant soi-même un prisonnier.*" [...] Dorothy avait foi en une pauvreté volontaire. [...] Elle voyait que nous tenions à notre temps et à notre intimité aussi étroitement qu'à nos vêtements et à nos livres. Ainsi, elle pensait qu'il valait mieux se réjouir quand on en est privé, même si elle connaissait notre désir et notre propension à nous en plaindre. Ces moments de perte sont l'occasion de profonds retours sur nous-mêmes, des retours nécessaires, [...] qui renforcent notre désir d'agir pour la justice.

Pour moi, ce retour sur moi-même s'est déclenché quand j'ai entendu le déclic de la porte de la cellule. Une enfant de la banlieue, classe moyenne supérieure: je n'avais jamais été enfermée nulle part. Ce fut là mon moment

d'examen, mon catalyseur et, aussi, ma première montée d'apitoiement sur mon sort. [...] Face au défi de transformer ces lamentations en joie, je forçais mes pensées à sortir, je pensais au monde dans sa destruction déchirante. [...] Je n'ai été en prison que durant 41 heures, on m'a donné de l'eau et de la nourriture. [...] Ce moment était donc pour moi aux antipodes de ceux que traversent bien des détenus dans nos prisons et pire encore, à Guantanamo Bay, à Cuba. [...] Je pensais aux exemples de véritables dictatures policières et militaires et je me trouvais chanceuse. Mon bref aperçu de l'intérieur d'une cellule a été édifiant, même important, mais à condition de voir au-delà de ma situation personnelle et de penser une solidarité avec tous ceux qui sont emprisonnés.

"Précarité" était le mot dont se servait Dorothy Day pour décrire cette nécessité de devenir pauvre parmi les pauvres. Se placer entre les mains de la "justice" est certainement une manière de mettre en oeuvre ce principe. [...]

Je ne peux pas oublier que nombre de nos saints se sont retrouvés eux-mêmes en prison, depuis saint Paul jusqu'à nos jours. Ils ont fait l'expérience d'un lieu construit pour réduire l'homme à un animal en cage, un lieu qui réclame plus de justice et d'humanité. [...] Je vois cette expérience dans une double perspective, reconnaître un système misérable et injuste pour ce qu'il est, et l'envisager dans sa dimension spirituelle. C'est ce que je me souhaitais à moi-même ainsi qu'à mes camarades manifestants : de vivre ces heures en prison en tant que conciliateurs, au même titre que celles passées dans le cortège qui nous ont valu d'être arrêtés. De s'imprégner de la dureté des bancs, de la durée des heures, de la mauvaise qualité de la nourriture. **D'enrichir notre travail pour la justice, pas seulement par la colère de l'inconfort, mais aussi par une compassion pour ceux qui sont marqués, voire détruits, par de tels systèmes.**

A. W. Daloisio

Table des matières

1. Le MIR en France	p. 3 - 6
2. Le MIR dans le monde	p. 7 - 9
3. La phrase du mois	p. 10
4. De-ci, de-là	p. 10
5. L'action du mois	p. 11
6. Communion de prière	p. 11

¹ Pour plus d'informations sur ce journal, contactez: Catholic Worker, 55 East Third St, New York City, New York 10003. Tél. : 212-777-9617

² Avec Pierre Maurin, **Dorothy Day** a fondé le *Catholic Worker Movement* ("Mouvement catholique pour les travailleurs"). Né du mensuel *The Catholic Worker*, créé pour la classe ouvrière en 1933, ce mouvement laïc et décentralisé, indépendant des Églises et des États, a développé des maisons d'hospitalité et des tables gratuites. Il est très engagé dans les domaines sociaux (pauvreté, immigrants, guerre/paix). Site : <http://www.catholicworker.org>

Le MIR en France...

Belle rencontre au Centre mondial de la paix

Du 29 septembre au 1er octobre se sont réunis à Verdun, au Centre mondial de la paix, des membres des branches allemande et française du MIR : une rencontre internationale qui, s'inspirant de l'exemple franco-allemand, a permis d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion sur le thème de la réconciliation...

L'objectif de cette rencontre était de chercher ensemble quel travail commun les deux branches du MIR pourraient engager, non seulement pour élaborer une réflexion, mais surtout pour proposer une démarche en faveur **d'une Europe en sécurité, apte à régler les conflits et rétablir une paix juste et durable autrement que par une armée supranationale.**

Après avoir consacré le vendredi soir à une réflexion sur les deux dernières guerres mondiales et le samedi après-midi à la visite du Mémorial de Fleury et à Douaumont, le travail effectif s'est déroulé le samedi matin et le dimanche en relation avec les trois domaines d'engagement du MIR : la paix, la justice et le respect de l'être humain et de la terre.

Cette première rencontre franco-allemande autour d'une réflexion partagée sur notre histoire commune et le travail engagé sur le thème « Exemples d'hier, encouragements pour aujourd'hui » furent, d'après les organisateurs, très fructueuses, et se déroulèrent dans une ambiance chaleureuse. Nous reçûmes, entre autres, la visite de Monseigneur Maupu, évêque de Verdun, et de Dominique Ronga, vice-présidente du Conseil régional de Lorraine, venus témoigner de leur intérêt pour ces travaux. *Thérèse Mercy*

Les suites de cette rencontre

Cette rencontre a eu une retombée inattendue: **à notre session de formation traditionnelle d'été (22-27 juillet 2007), la branche allemande du MIR sera invitée. Notre session sera donc bilingue et biculturelle.** La branche française assurera l'animation et la mise en place de la session (pour toute information, contactez le secrétariat ou visitez notre site). La proximité de Kayserberg nous permettra de proposer une visite sur les traces d'Albert Schweitzer, une figure qui forme un pont entre l'Allemagne et la France et, qui plus est, était membre d'honneur de la branche française du MIR. Peut-être la rencontre de Verdun annonce-t-elle le début d'un rapprochement entre les branches européennes du MIR et entre leurs adhérents?

Maria Biedrawa



Du souvenir de la guerre...



Au visage de la paix...

Pour ceux qui ont Internet ...

Il serait très utile pour le MIR que ceux d'entre vous qui reçoivent le bulletin par voie postale, mais disposent d'Internet à leur domicile et d'une **adresse courriel**, veuillent bien nous communiquer celle-ci. Nous pourrions ainsi vous envoyer directement le bulletin par Internet et cela nous éviterait des coûts d'envois postaux. D'avance MERCI !

Une petite économie, certes, mais les petits ruisseaux font les grandes rivières !

Appel à don pour un ordinateur

Comme vous le savez, l'équipe des salariés du MIR compte à présent 3 salariés... mais ceux-ci ne disposent que de 2 ordinateurs, ce qui crée parfois quelques difficultés dans l'organisation du travail. Nous en appelons donc à votre générosité : nous cherchons un ordinateur, de préférence portable, qui soit un PC et dont vous n'auriez plus besoin.

Merci de votre soutien !

Une conférence du MIR à Orléans : « Devenir artisans de paix: est-ce à notre portée? »

Au mois d'octobre, Maria Biedrawa, co-présidente du MIR, s'est rendue au Centre œcuménique d'Orléans, pour venir s'exprimer sur nos possibilités d'action pour la paix. Le Centre œcuménique nous livre ses impressions...

Devenir artisan de paix : est-ce à notre portée ? On ne peut répondre par oui ou par non, mais par où ? Et comment ?

Maria nous a lu une lettre écrite par une amie Kathy Baroudy qui a fait le choix de vivre en **Palestine**, à Bethléem. En voici quelques extraits : « **J'ai peu de mots à partager avec vous, mais je pense que c'est important de partager le silence: le silence de ceux qui n'ont pas de voix pour crier à l'aide ; le silence de ceux qui ont peur de s'exprimer, le silence de ceux qui ont trop vécu dans la violence et la souffrance, le silence de ceux qui sont simplement trop épuisés pour s'exprimer. Notre région est bouleversée par l'arme la plus puissante du monde: la peur. La peur rend aveugle et inutile. La peur torture et tue.... Ghadir, une jeune femme atteinte d'un grave handicap physique continue à m'accueillir avec un rire joyeux...Ghadir a, en quelque sorte, accepté son corps paralysé. Mais elle refuse de succomber à la paralysie du cœur...Ghadir m'a invitée dans ce petit monde où l'espérance est encore possible... Seuls les petits mondes ont le pouvoir de guérir le grand monde ».**

Nous vivons dans un monde de peur, peur des autres, peur de la différence, peur de ne pas être compris. Il faut trouver des petits trous dans les murs qui nous entourent pour aller à la rencontre de l'autre, aller à la rencontre des autres cultures. **Pour être des artisans de paix, il faut aller vers celui qui est différent, celui qu'on ne connaît pas.** La rencontre entre les cultures implique que nous connaissions bien notre culture, de l'aimer pour connaître l'autre et la respecter. Par quelques exemples, Maria nous a fait toucher du doigt la difficulté à bien comprendre l'autre, car les mots n'ont pas la même signification partout et sont parfois incompris.

Devenir artisan de paix là où nous sommes, rencontrer l'autre dans le respect de la vérité et de la justice, c'est important partout pour créer des liens. Nous sommes sans arrêt confrontés à la souffrance et ceci peut nous paralyser. **Revenons aux sources: l'engagement pour la paix, c'est puiser dans la présence de Dieu au coeur du monde et collaborer avec Dieu. Participons à sa joie: « Heureux les artisans de paix ».**

Le Centre œcuménique d'Orléans

Une conférence à Vichy aux côtés de l'ACAT³

Lors du rassemblement de l'ACAT région Auvergne à Vichy, le week-end des 21-22 octobre, où se retrouvaient plus de 120 personnes, le MIR, en la personne de Jacques MASCA, est intervenu sur le thème « **Justice, pardon et réconciliation** ».

Au début de cette rencontre, l'évêque de Moulins, le père Pascal Roland, avait déjà évoqué les aspects théologiques de la réconciliation et du pardon.

Un moment fort de ce week-end fut, après l'intervention de Jacques Masca, la réunion à la tribune du père Roland, du pasteur Florence Couprie et du MIR, qui ont tous les trois tenté de répondre de manière œcuménique aux très intéressantes questions de la salle.

La réconciliation est un long chemin d'acceptation de soi (la pardon accordé à soi-même) et nécessite un regard nouveau (changer de regard) prenant en compte l'expérience du passé, qui tend à « mettre l'offense hors de soi » ; mais nous sommes tombés d'accord pour estimer que la réconciliation n'est pas forcément à la mesure des hommes et que la prière est un élément déterminant.

Nous nous sommes promis avec l'ACAT de poursuivre cette réflexion, pourquoi pas au niveau national ?

Nous adressons un grand merci aux participants de l'ACAT d'Auvergne qui ont fait un don collectif au MIR. *Jacques Masca*

Les Cahiers de la Réconciliation

Suite au retour de nos questionnaires sur le bulletin, il nous a semblé nécessaire de faire un petit rappel : le MIR vous propose aujourd'hui deux publications :

-son bulletin, une fois tous les deux mois, pour vous offrir une vision synthétique des activités du mouvement,

- ses Cahiers de la Réconciliation, pour vous offrir une réflexion approfondie et pluridisciplinaire sur la non-violence. Vous y découvrirez des articles plus théoriques que ceux que vous trouvez dans le bulletin.

Ces deux publications sont complémentaires, alors bonne lecture à tous !

Des changements au secrétariat des Cahiers

Le MIR remercie Bernard Jung, l'ancien secrétaire des Cahiers de la Réconciliation, qui quitte son poste après 8 ans passés au MIR. Il est remplacé par Frédéric Aron. Celui-ci travaillera désormais 26 heures par semaine. Nous souhaitons la bienvenue à Frédéric dans notre équipe !

³ Action des chrétiens pour l'abolition de la torture

Nouvelles du groupe MIR en Alsace : vigile pour la paix à Strasbourg

Pour le **21 septembre 2006, Journée internationale de la paix et de la non-violence** (ONU) et conjointement Journée internationale de prière pour la paix (COE: Conseil oecuménique des Eglises), comme les années précédentes, nous⁴ avons organisé **une VIGILE POUR LA PAIX**, de 19 à 21h sur la place de la République à Strasbourg. Sur les marches devant le monument⁵ nous avons formé le mot PAIX avec des petites bougies allumées à la tombée de la nuit. Nous nous sommes référés aux deux volets de la Décennie 2001-2010 (la Décennie internationale



Des bougies pour la paix



Le public invité à signer des lettres et pétitions...

de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix, la Décennie "Vaincre la violence" du COE), en mettant à disposition du public des tracts d'information sur la Journée mondiale de la paix, les Décennies, la plaquette du COE, des prières et des chants pour la paix, etc. En outre, possibilité a été donnée de signer une lettre-pétition dans le cadre de la campagne de la Coordination française

⁴ Un petit groupe informel composé de membres en lien plus ou moins étroit avec le MIR, l'Arche de Lanza del Vasto le SOC, les quakers, ...

⁵ Du sculpteur Léon-Ernest Drivier - érigé il y a 70 ans, montrant une femme qui tient sur ses genoux deux soldats alsaciens : l'un ayant combattu du côté français, l'autre du côté allemand et qui en mourant retrouvent leurs mains en geste de fraternité...

pour la Décennie, "Education à la non-violence et à la paix à l'école". Nous avons chanté "Dona nobis pacem" et dit ensemble la prière pour la paix proposée par le COE et préparée cette année par le Conseil des Eglises d'Amérique latine (voir ci-dessous). [...]

Nous savons déjà que pour 2007, l'association « Ola pour la paix », sous son nouveau nom « Des pas pour la paix », prépare une grande marche de Strasbourg à Jérusalem (par étapes simultanées sur 3 jours, du 21 au 23 septembre. Avis aux amateurs!

Ingeborg Diffiné, responsable du groupe MIR en Alsace

Fichage des étrangers : enfants, hébergeants et visiteurs désormais visés : Quatre associations demandent au Conseil d'État d'annuler le fichier « Eloi »

Le MIR, poursuivant sa lutte en faveur des droits des immigrés clandestins, est plus que jamais engagé aux côtés du Réseau Education sans frontières et de la CIMADE (voir l'action du mois de ce bulletin). Depuis fin septembre, les expulsions se multiplient et de nouveaux modes de fichage des étrangers et de ceux qui les soutiennent se développent: restons mobilisés!

En plein mois d'août est paru au *Journal officiel* un arrêté créant, au ministère de l'Intérieur, **un nouveau fichier dit « Eloi », destiné à faciliter l'éloignement des étrangers en situation irrégulière.** Un fichier de plus, dans un domaine où il en existe déjà beaucoup, mais qui a une spécificité: **y figureront non seulement les étrangers en instance d'éloignement mais aussi leurs enfants ainsi que les personnes chez qui ils sont assignés à résidence, tout comme ceux qui leur rendent visite dans les centres de rétention.**

La Cimade, le Gisti (Groupe d'information et de soutien des immigrés), Iris (Imaginons un réseau Internet solidaire) et la LDH (Ligue des droits de l'homme) ont déposé le 2 octobre devant le Conseil d'État un recours en annulation contre cet arrêté ministériel. Les associations font valoir que le fichage prévu enfreint les principes qui régissent la protection des données personnelles en prévoyant d'enregistrer et de conserver des informations qui ne sont pas strictement nécessaires à la poursuite d'objectifs légitimes. On ne voit pas, en effet, en quoi la collecte de données relatives aux enfants, aux visiteurs ou aux hébergeants peut servir à lutter plus efficacement contre l'immigration irrégulière.

Si l'utilité de ce fichage généralisé est plus que douteuse, son objectif réel, lui, est clair: il s'agit d'intimider et de dissuader. C'est une étape de plus dans l'évolution d'une politique qui conduit à considérer comme suspecte toute personne qui entretient des liens ou simplement entre en contact avec des

étrangers sans papiers: les conjoints, les amis, désormais les « visiteurs ». Ce fichage pour faire peur est intolérable dans une société démocratique.[...]

En 1997, un projet de fichage des personnes hébergeant des visiteurs étrangers avait fait descendre dans la rue des dizaines de milliers de personnes. En 2003, la loi Sarkozy a recréé cette possibilité, avalisée successivement par le Conseil constitutionnel et le Conseil d'État, sans provoquer de réactions au-delà des habituels défenseurs des droits des étrangers.

Le fichier Eloi contribuera-t-il à faire prendre conscience du fait que cette conception policière de la politique d'immigration sape les fondements de notre démocratie et aboutit à une réduction continue de nos libertés ?

Cimade, Gisti, Iris, LDH Voir le site : <http://www.gisti.org/doc/actions/2006/eloi/index.htm>

Un cycle de formation à la non-violence animé par le MIR

« La Réconciliation possible » : Un cycle de formation pour

- **Mettre en lumière le lien entre violence et souffrance,**
- **Mieux comprendre la dynamique entre expérience humaine et image de Dieu,**
- **Mieux accompagner une dynamique de pardon,**
- **Devenir acteur/trice de réconciliation.**



3 journées de formation, réparties sur trois mois :

- Elles vous permettront d'acquérir un savoir et un savoir-faire quant aux thèmes suivants : souffrance, pardon et réconciliation, aux plans individuel et collectif,

- Elles vous donneront l'occasion d'**approfondir** ces sujets avec d'autres personnes, participants et experts,
- Elles ouvriront pour vous de **nouvelles pistes d'accompagnement et d'actions sur le thème de la réconciliation.**

Pour qui ?

Pour toute personne déjà impliquée dans ce domaine, avec d'autres militants et/ou au sein d'une association/communauté et qui cherche une approche active, non-violente et inspirée par l'Évangile.



Les formateurs :

Jean Vanier, fondateur de l'Arche, communauté de vie destinée à des personnes en situation de handicap et des personnes non handicapées ;

Nathalie Cassaigne de l'association Bethasda (fondée par Simone Pacot), experte du chemin difficile du pardon et de la réconciliation ;

Frank Ostrowski, représentant du MIR à l'ONU, à New York ;

Emmanuel Tubané, prêtre rwandais témoin du génocide et de la réconciliation possible.

Quand ? : Les **27 janvier, 10 février et 24 mars 2007**

Où ? : **Compiègne –Trosly** (le 27/01) et **Paris** (les 10/02 et 24/03)

Les tarifs : 75 euros pour les trois jours, incluant les repas

Comment vous inscrire : par courriel à mirfr@club-internet.fr, par courrier postal : MIR, 68 rue de Babylone, 75007 Paris ou par téléphone au 01 47 53 84 05.

Pour davantage de détails, voir document joint.

La Commission Vigilance vous attend...

Au sein du MIR existent plusieurs commissions, dont la commission Vigilance. Ses membres ont pour fonction de se tenir régulièrement informés de l'actualité, afin de donner l'alarme sur les questions nationales ou internationales les plus graves et que le MIR puisse réagir en conséquence dans les meilleurs délais (communiqués, actions directes,...). Cette commission compte déjà quelques personnes et nous serions heureux de l'élargir. Nous avons besoin de vous ! Merci de contacter le secrétariat si cette proposition suscite votre intérêt.

Le MIR dans le monde...

**Un message d'Adolfo Perez Esquivel,
prix Nobel de la paix et membre du MIR:
« Les enfants, il faut les protéger et non pas
les tuer »**

A Buenos Aires, M. Blumberg, dont le fils a été tué par d'autres jeunes dans une agression non élucidée, a pris la tête d'une « croisade » contre les jeunes des quartiers pauvres. Il a organisé le 31 août une très grande manifestation dans le centre de la capitale, soutenue par une coalition de la droite argentine...

Les mots qui servent de titre à ce message sont ceux du père Carlitos Cajade, un prêtre aujourd'hui décédé qui a consacré toute sa vie aux enfants et qui a créé l'association « **Les Enfants du peuple** ». Cette association aide les enfants à se mobiliser pour faire valoir leurs droits, tout en rappelant que « **La faim est un crime** ». C'est la faim qui crée l'insécurité dans laquelle vivent bien des enfants et des foyers argentins. Pourtant, ces jours-ci, est réapparue une coalition de droite, nourrie d'envies sécuritaires. Mais il faut élargir le débat pour savoir ce que nous entendons par sécurité. Quand nous passons près d'un enfant qui se trouve dans la rue à une heure avancée de la nuit, en train de retourner des poubelles pour chercher quelque chose à manger, et que toute sa famille ramasse des cartons afin de pouvoir vivre, quand nous voyons des enfants qui vivent dans la rue et dorment dans les gares ou même n'importe où ailleurs [...], nous devrions nous demander où est la sécurité pour eux dans une société qui les réprime et les marginalise dans la pauvreté. Que peut-il arriver de bon à un enfant qui vit en permanence dans l'abandon, la répression et l'insécurité sociale et qui souffre de l'exploitation, des violences et de ces maudites drogues qui le tuent en six mois ? [...] Souvenons-nous que la pauvreté n'est pas un délit ; elle naît de l'injustice sociale et du manque de redistribution des richesses. [...]

À la différence des manifestations antérieures, ce nouvel appel a réuni bien plus clairement qu'auparavant les différentes forces politiques de la coalition politique et sociale qui soutient M. Blumberg. On pouvait y trouver des militaires qui revendiquent la dictature terroriste, des retraités de l'armée ayant d'autres activités mais en costume civil, des politiciens partisans de la « main dure », des propagandistes d'extrême droite, la garde prétorienne de Blumberg lui-même avec ses « sans képis », policiers sanctionnés pour divers délits et licenciés des forces de police par le ministère de la Sécurité de la province de Buenos

Aires. Mais aussi on y rencontrait des personnes appartenant à des secteurs intégristes de l'Église catholique, nostalgiques de l'alliance de la croix et de l'épée, ainsi que des hommes politiques opportunistes qui prêchent le néo-libéralisme en espérant canaliser les votes de la peur au profit des « marchés ».[...] Que cette droite puisse s'exprimer, cela n'est pas trop préoccupant. Ce qui l'est davantage, c'est le soutien qu'elle apporte aux diverses formes de contrôle social et à **la répression contre les plus pauvres. [...] Les politiques sociales en vigueur actuellement ne sont pas suffisamment efficaces dans un pays comme le nôtre qui a été saccagé et violenté.** La violence actuelle est structurelle et cette situation ne peut se résoudre avec de simples mesures palliatives comme la distribution de vivres ou de tickets de nourriture, pas plus d'ailleurs qu'avec des mesures répressives. [...]

Cependant, malgré ce triste panorama, il existe de **nombreuses organisations sociales** engagées dans le développement « alternatif ». Elles démontrent qu'on peut avancer dans des politiques d'intégration sociale et de participation populaire. Je peux parler en m'inspirant des actions concrètes réalisées par **le Service Paix et Justice (Serpaj)**. L'équipe de Buenos-Aires travaille avec bien d'autres organismes et réseaux au service des mineurs en situation de risque social dans un programme pour les enfants de la rue avec une permanence, 24 heures sur 24, qui comprend des avocats, des travailleurs sociaux et des psychologues. Un autre lieu important du travail du Serpaj se situe dans ses deux « *Aldeas* » ("*Villages de jeunes pour la paix*"), des centres éducatifs de formation professionnelle pour les jeunes exclus du système éducatif. [...] Beaucoup d'autres organismes assument aussi tous les jours leur engagement social auprès des enfants dans les cantines de quartier et dans tous les réseaux qui travaillent avec des mineurs. La meilleure manière de faire baisser le nombre de délits, c'est de lutter pour développer partout l'organisation populaire (...) et de s'organiser pour une autodéfense pacifique.

Adolfo Perez Esquivel

**La co-présidente du MIR au Conseil de l'IFOR
à Tokyo :
Images d'un voyage au pays du Soleil Levant**

Le Conseil international de l'IFOR, qui a lieu tous les 4 ans, se réunissait en octobre à Tokyo. Une soixantaine de personnes, venant de tous les continents, à l'exception de l'Australie, représentaient les branches, groupes ou mouvements affiliés de leurs pays. La co-présidente de la branche française du MIR,

Maria Biedrawa, qui était présente, nous livre quelques unes de ses impressions sur ce voyage...

Ces rencontres offrent un regard sur le monde que les médias ne relatent pas, elles révèlent l'immense créativité des actions non-violentes dans certaines situations de crise. Mais elles mettent aussi en lumière le contexte douloureux dans lequel vivent bien des participants à ces rencontres. Pour eux, le conseil n'est qu'une parenthèse de paix.

La branche japonaise nous réservait un accueil digne d'un 5 étoiles, si j'ose dire, s'agissant du pays du Soleil Levant. La visite de deux musées, qui présentent chacun à leur manière le traumatisme d'Hiroshima, mais aussi la cérémonie du thé resteront pour moi des moments inoubliables. Des petites prières, chaque matin, nous permettaient de savourer un tout petit peu – trop peu à mon goût – la dimension interreligieuse du mouvement.



Des représentants de groupes amis du MIR (de gauche à droite): Jean-Pierre Massemba du Congo, Chantal Razafindravony et Patrick Rakotondranaly de Madagascar

Le Conseil a confirmé et affiné un plan en dix points pour les quatre années à venir, proposé par le comité international sortant :

1. Renforcer et promouvoir la non-violence active basée sur la pluralité religieuse
2. Dénoncer les justifications religieuses de toute forme de violence
3. Promouvoir le dialogue entre État et société civile par des moyens non-violents, y compris par des actions directes
4. Promouvoir les droits humains et la réconciliation
5. Lancer et participer à des campagnes d'opinion et renforcer ainsi le mouvement pour la paix
6. Renforcer les branches, groupes et affiliés existant et augmenter leur nombre dans toutes les régions
7. Lancer un programme pour développer l'adhésion des jeunes
8. Atteindre l'égalité des genres dans l'IFOR et promouvoir activement l'égalité des genres au-delà du

mouvement

9. Promouvoir et augmenter la participation des minorités dans le mouvement

10. Nourrir, élargir et approfondir la base spirituelle du mouvement.

Au plan européen, quelques branches de l'IFOR ont commencé à envisager de se rapprocher, afin de proposer une action concernant la militarisation galopante de notre continent, souhaitant aussi revendiquer une constitution qui soit en adéquation avec ce que les pères de l'Europe voulaient à l'origine : une union conçue comme un projet de paix.

Enfin, suite au Conseil, tandis que certains partaient à Hiroshima, **j'ai profité de l'occasion pour visiter une communauté de l'Arche (de Jean Vanier) du Japon.** Je suis membre de cette communauté en France. J'ai donc visité les foyers où vivent ensemble des personnes en situation de handicap et d'autres qui les accompagnent. **Et j'ai eu droit à un moment très particulier :** cette communauté dispose d'un tout petit champ de riz. Or, j'arrivai justement le jour où ils égrenaient ce riz. C'était la première fois dans ma vie que je voyais du riz qui ne sortait pas d'une boîte en carton achetée au supermarché. **J'ai donc travaillé avec eux dans le champ, dans une ambiance qui avait quelque chose de sacré.** Je ne pouvais m'empêcher de faire le lien entre moi et le groupe qui, au même instant, était à Hiroshima : destruction et construction en même temps. Depuis, quelque chose m'interpelle. Dans la même mesure où il est indispensable de garder en mémoire les moments douloureux de notre histoire pour en tirer la profonde conviction du « plus jamais », il est aussi important de toucher, de **connaître ce qui est sacré dans nos cultures, ce qui les unit, les construit et reconstruit tous les jours, de façon presque invisible[...].** J'en prends conscience au Japon, je pense au rouet de Gandhi en Inde - mais pour nous, en France, quels sont ces éléments sacrés ? Dans sa propre culture, il n'est pas évident de les définir. Je veux les chercher, les connaître consciemment, car sinon, nous passerons à côté de quelque chose d'important : à côté d'une graine de non-violence déjà présente ici. Si vous l'avez trouvée, dites-le moi ! **Maria Biedrawa**



Maria en train de participer à la récolte du riz...

Des nouvelles de la branche malgache du MIR

Alors que les précédentes élections présidentielles à Madagascar avaient donné lieu à des actes de violence, celles qui vont avoir lieu le 3 décembre suscitent l'inquiétude. La présence des associations non-violentes est plus que jamais nécessaire sur le terrain...

Quelques nouvelles sur la situation à Madagascar:

Je tiens à vous rappeler que nous sommes à un mois des élections présidentielles. La situation politique est très tendue, surtout entre le parti au pouvoir et une partie de l'opposition. Cela s'illustre notamment par le rejet de la candidature de Rajaonarivelo Pierrot (vice-Premier ministre de l'ancien parti au pouvoir, exilé en France) par la Haute cour constitutionnelle⁶. En tout, il y aura donc 14 candidats officiels, y compris le président sortant. La plupart sont des alliés du régime, qui ont pris part aux événements de 2002⁷.

De notre côté, nous sommes présents avec la société civile et participons aux animations de sensibilisation (tenue d'un stand pour la célébration de la semaine de l'éducation civique du 31 octobre au 4 novembre). **Quelques membres du MIR à Madagascar seront présents lors des élections du 3 décembre, en tant qu'observateurs.** D'après les journaux locaux, l'Union européenne n'enverra pas d'observateurs pour ces élections, faute de temps, mais des pays comme la Suisse, le Canada ou les Etats-Unis, seront présents.

En outre, nous avons déjà contacté Justice et Paix pour établir un contact avec leur représentant en République démocratique du Congo.⁸

Enfin, nous aurons notre comité national le 18 novembre prochain.

Amicalement,

Paix et joie

Patrick Rakotondranalay,

du FIEFA /MIR Madagascar

⁶ Sous le prétexte que la signature de son acte de candidature ne serait pas valide au plan juridique.

⁷ En 2002, à l'occasion des précédentes élections présidentielles, de violents affrontements avaient opposé les partisans de l'ancien président sortant Ratsiraka et du nouveau président élu, Marc Ravalomanana.

⁸ En effet, la branche française du MIR encourage vivement les différentes branches africaines du mouvement et les autres associations non-violentes impliquées en Afrique à se mettre en contact et à agir de concert. Le MIR se veut une plateforme pour faciliter les échanges interafricains.

**Formations à la non-violence au Togo :
l'aventure continue...**

Cet été, **un groupe togolais, le CRAC** (Cercle de Réflexion et d'Action pour Christ), avait invité la branche française du MIR à venir animer une session de formation à la non-violence au Togo. **Ce groupe, qui est également membre de la coordination togolaise pour la Décennie, vient de recevoir un prix de la part de WWSF** (Women's World Summit Foundation⁹). Cette distinction est attribuée chaque année à une association, à l'occasion de la Journée mondiale de la prévention des abus contre les enfants (le 19 novembre). Le CRAC s'est en effet engagé dans ce domaine depuis sa création. Il propose des ateliers de formation en conseil psychosocial pour le soutien aux enfants victimes d'abus. Grâce au CRAC, plus de 200 personnes reçurent ainsi une formation sur l'identification des victimes d'abus et leur prise en charge psychologique. Deux commissions diocésaines ont été créées suite à ces événements de sensibilisation et renforcent aujourd'hui l'action du CRAC. Dans un pays où les abus contre les mineurs, la paupérisation et le recrutement des enfants soldats par les milices sont si étroitement liés, l'action du CRAC est d'autant plus indispensable qu'elle contribue à la prévention des abus, à la réconciliation et démocratisation. **Le MIR félicite ce groupe**, non seulement pour ses résultats visibles, mais aussi pour le courage civique dont il témoigne dans cet engagement. Nous nous réjouissons avec eux de cette reconnaissance.

Maria Biedrawa

À paraître : **le nouveau numéro des Cahiers de la Réconciliation :**

"Togo, en route vers la démocratie !"

Les Cahiers de la Réconciliation consacrent leur dernier numéro de l'année au Togo. Après les violences qui ont marqué les élections du printemps 2005, des groupes et mouvements d'action non-violente évangélique cherchent à y construire une paix durable. **Les Cahiers donnent la parole aux activistes non-violents du Togo**, avec qui la branche française du MIR a développé des liens privilégiés. Ils relatent leur expérience au service de la réconciliation et de la démocratisation au sein de la société togolaise.

En écho au contexte togolais, **les Cahiers reviendront sur les élections présidentielles en République démocratique du Congo.**

Les Cahiers de la Réconciliation : n°4-2006, disponible début janvier 2007.

⁹ Fondation sommet mondial des femmes

La phrase du mois

« Vis simplement, afin que d'autres puissent simplement survivre. »

*Dorothy Day*¹⁰

De-ci, de-là : échos de nos partenaires

Le MIR soutient les initiatives de l'ICPRI dans le cadre du conflit israélo-palestinien

Le MIR vous invite à consulter le site Internet de l'ICPRI, Israël/Palestine Center for Research and Information <http://www.ipcri.org> et à vous abonner à ses lettres d'information « This week in Israel » et « This week in Palestine », qui offrent un autre regard sur l'actualité de cette région. **L'ICPRI est une organisation composée d'Israéliens et de Palestiniens oeuvrant pour une solution non-violente du conflit et permettant aux deux communautés de disposer de leur Etat**, considérant que c'est la seule manière de garantir les intérêts de chacun en termes de sécurité et de stratégie politique. L'ICPRI se veut donc une plateforme de discussion et d'échanges, visant à influencer sur les décideurs politiques en vue d'une solution pacifique du conflit israélo-palestinien.

Merci de soutenir l'ICPRI !

Israël/Palestine Center for research and information, P.O. Box 9321, Jerusalem 91092
Tel: 972-2-676-9460 Fax: 972-2-676-8011
Mobile: 052-238-1715
Courriel : gershon@ipcri.org
Site : <http://www.ipcri.org>

Une revue sur l'éducation et la culture de paix
Dialogue N° 121 :
" Savoirs. Culture de paix de par le monde "

Pour son numéro "Savoirs. Culture de paix de par le monde", la revue *Dialogue* a ouvert ses colonnes à l'international. **Comment articuler éthique et culture de paix avec des pratiques concrètes d'éducation?** Comment en finir avec l'auto-exclusion, le nivelage forcé de l'être humain, la servitude? **Vous y trouverez des pratiques pour enfants et adultes visant à développer nos conceptions de la paix**, des pratiques en sciences naturelles, en physique, en français, en arts plastiques etc., qui cherchent à créer du sens, à s'enrichir de l'altérité et à aiguïser notre vision du monde. Vous pourrez aussi lire l'interview d'une écrivain et animatrice d'ateliers

brésilienne, un témoignage venu d'Inde après le tsunami etc.

A commander au siège du GFEN (Groupe français d'éducation nouvelle) - 14 avenue Spinoza - 94200 IVRY SUR SEINE
Prix (port compris) : 8 euros

**Non-violence Actualité vous propose un nouveau numéro sur :
« Le sport, pour dompter sa violence »**

Considérer le monde du sport comme idyllique et baigné de valeurs forcément positives relève plus du rêve que de la réalité. Qu'on le veuille ou non, le sport n'est pas un espace protégé; il est imbriqué dans les mécanismes sociaux, économiques et politiques. À l'image de son histoire, on peut même dire qu'il porte en lui des valeurs violentes quand il a pour unique objectif de vaincre l'autre à tout prix.

Le sport désigne toute activité physique déployée individuellement ou collectivement autour d'un jeu. Le plaisir et la passion qui nourrissent la pratique et motivent les pratiquants n'ont cependant pas les mêmes conséquences selon les disciplines, les objectifs recherchés, les formules de rencontres ou de compétition, les enjeux symboliques ou matériels. Lieu privilégié d'expérimentation de la dimension collective, du respect des règles et du dépassement de soi, il permet, sous certaines conditions, de mener un travail sur les conduites et les valeurs. Ainsi devient-il facteur de socialisation et de régulation des comportements.

[...] **De nombreuses activités physiques et sportives permettent de progresser dans la recherche de la maîtrise de soi et du bien-être.** Certains arts martiaux tels que l'aïkido, la capoeira brésilienne ou d'autres encore, constituent de véritables mises en scènes de la confrontation, des médiations de la rencontre. **Ces rituels permettent de faire émerger sa propre violence, pour la représenter et finalement la dompter.** En organisant l'affrontement, le sport s'apparente au conflit. Comme lui, il provoque chez les pratiquants et les spectateurs des sensations, éveille des émotions et déclenche des comportements. C'est précisément pourquoi le sport peut se révéler un excellent outil d'éducation à la relation et à la gestion des conflits.

N°289, Novembre-décembre 2006, 5 euros.

A commander auprès de NON-VIOLENCE ACTUALITÉ, BP 241, 45202 Montargis cedex.
Tél. 02 38 93 67 22,

Courriel : nonviolence.actualite@wanadoo.fr,
Site Internet : www.nonviolence-actualite.org

¹⁰ Voir note 2, page 2

L'action du mois

(Suite de la page 1) Propositions d'amendements :

Article 5 - Relations familiales et intérêt supérieur de l'enfant :

« Lorsqu'ils transposent la présente directive, les Etats membres tiennent dûment compte de la nature et de la solidité des relations familiales du ressortissant d'un pays tiers, de la durée de son séjour dans l'Etat membre et de l'existence de liens familiaux, culturels et sociaux avec son pays d'origine. »

Ajout proposé : Dans l'intérêt supérieur de l'enfant, tel qu'il est défini par la Convention internationale sur les droits de l'enfant, les Etats membres prévoient que les mineurs ne pourront faire l'objet d'aucune mesure d'éloignement, ni d'enfermement.

Article 8 - Report d'une décision d'éloignement d'un mineur ne pouvant être remis à un membre de la famille

Proposition : suppression de l'article 8-2 c : la suppression de cet article retire de la directive toute référence à l'éloignement des mineurs non accompagnés qui, à leur point de départ et d'arrivée, ne pourraient avoir à leurs côtés un membre de leurs familles ou un représentant équivalent.

Article 15 - Conditions de garde temporaire

Proposition : suppression de l'article 15-2 2ème alinéa qui stipule que *« Les États membres veillent à ce que les mineurs ne soient pas placés en garde temporaire dans des établissements pénitentiaires ordinaires. Les mineurs non accompagnés sont séparés des adultes, sauf si cette séparation est considérée comme contraire à l'intérêt supérieur de l'enfant. »*

Cela pourrait être remplacé par : *« Les mineurs non accompagnés doivent être placés sous la protection des services sociaux d'aide à l'enfance et en aucun cas détenus. »*

Pour protéger les droits des mineurs étrangers aujourd'hui en Europe, faites entendre votre voix et signez vous aussi cet appel sur le site : www.nominorsindetention.org

La communion de prière

Une question incontournable ?

Dans l'actualité, la question des **immigrés** est souvent à la une : incendies touchant des hôtels parisiens faisant de nombreuses victimes étrangères, demandeurs d'asile dans les rues des grandes villes, expulsions de jeunes élèves, images de clandestins tentant de rejoindre l'Europe. Notre quotidien est rempli de cette réalité des personnes étrangères fuyant une

situation de misère dans leur pays pour chercher une terre d'asile.

Face à cette situation, la mobilisation des chrétiens a été importante ces derniers mois. On a vu 80 organismes chrétiens se positionner ensemble contre la loi sur l'immigration. Des évêques ont fait entendre leurs voix contre « l'immigration choisie » et dénoncé des conditions inhumaines, comme les restrictions faites sur le regroupement familial, le droit d'asile et la carte de séjour.

Tout cela interpelle et ne laisse pas indifférent, non seulement en tant que croyant, mais aussi tout simplement en tant qu'être humain se référant aux droits basiques de toute personne humaine. Je sais qu'un pays ne peut avoir une politique d'ouverture totale et qu'il est normal de gérer le droit d'entrée des étrangers sur un territoire. **Mais ce qui fait mal et pousse à la mobilisation, c'est le non respect de la dignité de la personne, quelles que soient sa différence, son origine, sa couleur, sa religion.** Est-il possible de vivre en paix en sachant que mon frère, ma sœur sont dans la précarité, désespérés, rejetés, renvoyés sans recours possible ? Comment ne pas réagir devant ces expulsions inhumaines, ces retours au pays où la personne risque la mort ? Comment accepter que des textes prévoient la possibilité d'enfermement ou d'éloignement des mineurs étrangers ? Que faire, sinon prendre le temps de comprendre, de réfléchir, d'analyser et de rejoindre d'autres associations, d'autres groupes de défense, pour agir ? Doit-on aller jusqu'à accueillir dans nos maisons des personnes sans papiers, sachant les conséquences au regard de la loi ? Mais si nous ne le faisons pas, quelle est alors la crédibilité de la foi sans les actes ? Comment ne pas s'engager dans le combat pour que la dignité de la personne soit respectée ?

Dans son message lors de la Journée mondiale des migrants, **Jean Paul II** écrivait : **« Dans l'Eglise nul n'est étranger et l'Eglise n'est étrangère à aucun homme, ni à aucun lieu... »** L'Eglise est le lieu où les immigrés en situation illégale, eux aussi, sont reconnus et accueillis comme des frères... Pour le chrétien, le migrant n'est pas simplement un individu à respecter, mais une personne dont la présence l'interpelle et dont les besoins deviennent un engagement dont il est responsable.

« Qu'as tu fait de ton frère ? »

Puisse la proximité de Noël, où Dieu s'est fait vulnérable en prenant visage humain, inspirer et guider les actes de ceux qui militent et cheminent aux côtés des immigrés !

Magdalena Franciscus

*L'équipe du secrétariat et le comité national du MIR vous souhaitent un très joyeux Noël...
Et que la paix et l'épanouissement vous accompagnent pendant toute l'année 2007 !*



Le MIR et l'année 2006 : le Salon des initiatives de paix à Paris (en haut à gauche), le Conseil de l'IFOR à Tokyo (en haut au centre), les sessions de formation à la non-violence au Togo (les deux photos au milieu), les après-midi de sensibilisation à la non-violence évangélique (image en bas à gauche, à l'occasion de la conférence « La non-violence : une dimension constitutive de l'Évangile », mars 2006), le soutien aux immigrés clandestins (en bas à droite)... pour que brille la flamme de la paix !

Ce bulletin a été réalisé par B.-F. Vappereau, M. Biedrawa, Y. Poulain et F. Aron.

Le MIR, Mouvement international de la Réconciliation,
68, rue de Babylone, 75007 Paris, Tél. : 01 47 53 84 05, Fax : 01 45 51 40 31
Courriel : mirfr@club-internet.fr, site Internet : www.mirfrance.org

Pour soutenir le MIR, n'hésitez pas à remplir le coupon ci-joint, à y joindre un chèque et à nous l'envoyer.
Nous restons à votre disposition pour toute information.

Votre nom :

Votre prénom :

Votre adresse courriel :

Votre adresse :

- Je souhaite **adhérer au MIR** : 45 euros par an, 60 euros pour les couples, 80 euros pour les bienfaiteurs,
- Je souhaite **devenir sympathisant du MIR** : 19,50 euros par an,
- Je souhaite **m'abonner aux Cahiers de la Réconciliation** : 24 euros par an depuis la France, 19 euros pour les petits budgets, 30 euros pour les abonnés bienfaiteurs, 42FS pour la Suisse, 26 euros pour l'UE et 29 euros pour les autres pays,
- Je souhaite **faire un don au MIR.**

